

MOHAMMED SEGHIR SADAOUI (MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE)

## Le droit à la grève est garanti aux seuls syndicats représentatifs

• LE REGROUPEMENT DES SYNDICATS PERSISTE ET SIGNE P3



TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

## La célébration est une expression de la fidélité envers le sang versé

P3



Les retraités peuvent ouvrir un compte  
sur l'application "Retraite Dz"

P2



Foot/ Ligue 1 Mobilis (17e J)

## Le MCA face au piège paciste, le dauphin en péril à Sétif

P9

## ALGER

**Déclassement de terres agricoles pour la réalisation de logements "LPA"**

Un décret exécutif portant déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation de programmes de logements publics de type "promotionnel aidé" (LPA), au niveau de certaines communes de la wilaya d'Alger, a été publié au dernier numéro du Journal Officiel (JO). Il s'agit du "décret exécutif n 25-79 du 11 février 2025 portant déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation de programmes de logements publics et voies d'accès au niveau de la wilaya d'Alger", signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui.

Ce décret porte sur le déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation de programmes de logements de type "promotionnel aidé" au niveau de certaines communes de la wilaya d'Alger, ainsi que des voies d'accès à la cité des 6000 logements dans la commune de Mehelma.

La superficie globale des parcelles concernées par ces projets est de l'ordre de "21 hectares, 78 ares et 86 centiares", selon ce texte auquel est annexé la liste des communes de la wilaya d'Alger et les superficies des parcelles de terres agricoles concernées par l'opération de déclassement. Cette liste comprend la réalisation des logements "LPA" dans les communes de Ain Taya, Bordj El Kiffan, Birtouta, Ouled Fayet, Birkhadem, Ain Béni et Staouéli, ainsi que le projet de réalisation de voies d'accès à la cité des 6000 logements dans la commune de Mehelma.

R.N

## CNR

**Les retraités peuvent ouvrir un compte sur l'application "Retraite Dz"**

La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'un nouveau service permettant aux retraités d'ouvrir un compte sur l'application mobile "Retraite Dz". "Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, et l'amélioration de l'expérience utilisateur, les retraités peuvent désormais, ouvrir directement un compte à partir de l'application mobile "Retraite Dz", suivant des étapes simples, sans avoir à passer par le numéro vert 3011, ou à se déplacer à l'agence locale", a précisé le communiqué.

Pour ouvrir un compte, le retraité doit d'abord "échéancer la dernière version de l'application mobile "Retraite Dz" depuis PlayStore, puis introduire les coordonnées du retraité, dont le numéro de pension, la date de naissance, l'agence locale d'affiliation, et le numéro de téléphone". Après avoir introduit les renseignements nécessaires, l'utilisateur peut facilement poursuivre les étapes d'inscription, la création d'un mot de passe fort étant une condition essentielle pour la création d'un compte. Pour ce faire, le retraité doit créer un mot de passe contenant des lettres majuscules et minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.

La CNR a souligné à travers son communiqué, que la plateforme mobile "Retraite Dz", offre plusieurs services numériques permettant à ses utilisateurs de bénéficier de plusieurs fonctionnalités à distance tels que le renouvellement des pièces justificatives, le téléchargement de l'attestation de revenu, et le suivi des dossiers.

R.N

## AAPI

# 743 projets d'investissements déclarés en 2025

Ce résultat « positif » est le fruit du climat des affaires qui connaît un « dynamisme » au cours des trois dernières années, reflété par « la tendance à la hausse des investissements qualitatifs et créatifs qui génèrent de la richesse et des emplois dans les différentes wilayas du pays ».



L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré au niveau des guichets uniques, depuis le début de l'année en cours jusqu'au 15 février, pas moins de 743 projets d'investissement, d'une valeur de plus de 889 milliards de DA, a annoncé, hier à Alger dans une déclaration à la presse en marge des travaux d'une rencontre organisée par l'AAPI et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie sur "Les zones économiques spéciales comme outil d'attraction des investissements en Algérie", le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache. Il prévoit une hausse du nombre des projets à la faveur du retour de la confiance des investisseurs dans le climat des affaires en Algérie.

Ces projets permettront la création de près de 21.900 postes d'emploi, selon les engagements de leurs porteurs, a fait savoir le DG qui a précisé que parmi ces projets, 11 sont des projets étrangers (dont trois investissements étrangers directs et huit en

partenariat avec des investisseurs algériens).

Parmi ces projets figure un projet d'investissement omanais pour la fabrication automobile de la marque sud-coréenne "Hyundai", a-t-il ajouté.

M. Rekkache a attribué ce bilan « positif » au climat d'affaires qui connaît « un dynamisme » au cours des trois dernières années, traduit par "le processus ascendant des investissements de qualité, source de richesses et d'emplois dans différentes wilayas du pays". Ce bilan est le fruit de "la vision stratégique des hautes autorités à travers les réformes profondes mises en place, notamment les textes législatifs et réglementaires, dont les lois relatives à l'investissement, aux zones franches et au foncier économique, ce qui a contribué au retour de la confiance auprès des investisseurs", a-t-il insisté.

A cela s'ajoute la création de pôles industriels spécialisés dans plusieurs régions, selon le DG de l'AAPI qui a fait état de la création d'un pôle spécialisé dans l'industrie du

cuir dans la wilaya de Médéa, d'un autre dans l'industrie du textile dans la wilaya de Relizane et d'un autre dans les articles scolaires dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Concernant la rencontre, M. Rekkache a précisé qu'elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération lancé par la Mission de l'UE en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, visant à promouvoir les investissements européens directs en Algérie. A noter que cet événement qui a vu la présence d'ambassadeurs des pays de l'UE à Alger, de représentants de plusieurs secteurs ministériels, de représentants d'instances nationales et d'experts algériens et étrangers, a permis aux experts algériens et européens de présenter plusieurs interventions portant sur les mécanismes du renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et les pays européens dans les domaines mutuellement bénéfiques.

Pour sa part, l'ambassadeur

de l'UE en Algérie, M. Diego Mellado, a réitéré, dans un discours prononcé à cette occasion, le caractère "fondamental et stratégique" des relations entre l'Algérie et l'UE, soulignant que « l'année 2025 sera une bonne occasion de les approfondir et de les consolider, sur la base d'un partenariat "gagnant-gagnant" ». « Après 20 ans de mis œuvre de l'accord d'association, et face aux nouvelles réalités géostratégiques, c'est le moment pour revisiter notre partenariat et regarder nos relations dans leur globalité, notamment dans le cadre du nouveau pacte pour la Méditerranée », a-t-il ajouté. De son point de vue, « il est possible d'attirer plus d'investissements européens en Algérie, de développer et de faciliter nos échanges commerciaux et d'intégrer nos économies », avant de souligner que la démarche de l'Algérie visant à diversifier son économie est « légitime » et qu'« elle s'aligne dans ce cadre avec les objectifs de l'UE qui visent à consolider sa base industrielle ».

Ali.C

## ALGERIA BID ROUND 2024

## Prorogation du délai de dépôt des offres au 17 juin

Le délai de dépôt des offres dans le cadre de l'appel à concurrence 2024 "Algeria Bid Round 2024" a été prorogé au 17 juin, a annoncé, hier, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) dans un communiqué. "Alnaft informe les candidats intéressés que le délai de dépôt des offres dans le cadre de l'appel à concurrence 2024, Algeria Bid Round 2024, initialement fixé au 15 avril

2025, est reporté au 17 juin 2025", est-il indiqué dans le communiqué. L'agence explique cette décision par le besoin d'accorder aux compagnies pétrolières participant à l'Algeria Bid Round 2024 un délai raisonnable pour l'examen des données, qui leur ont été complétées". Elle vise également à permettre la participation des compagnies pétrolières ayant manifesté tardivement leur intérêt, permettre à Alnaft de pro-

mouvoir davantage l'Algeria Bid Round 2024 et d'attirer d'autres candidats, et assurer ainsi des conditions optimales pour la réussite de cet appel à concurrence". Pour rappel, cet appel pour l'investissement dans le secteur du pétrole et du gaz, propose six zones d'exploration: "EL M'zaid El Kebir" dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El Ménia, "Ahara" (wilaya d'Illizi), "Reggane" (wilaya d'Adrar), "Zerara" (wilaya d'Adrar et d'In-

Salah), "Toual" (wilaya d'Ouar-gla et Illizi) et "Guerr El Guessa" (wilaya de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun). Les projets en question permettront à l'Algérie de renforcer ses capacités de renouvellement des réserves et d'augmenter sa production à court et moyen terme, ce qui permettra de renforcer son rôle important dans l'approvisionnement des marchés énergétiques mondiaux.

R.N

MOHAMMED SEGHIR SADAOU (MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE)

# Le droit à la grève est garanti aux seuls syndicats représentatifs

## LE REGROUPEMENT DES SYNDICATS PERSISTE ET SIGNE

Le ministre de l'Éducation, Mohammed Seghir Sadaoui, a affirmé hier son engagement à ouvrir des canaux de communication avec les partenaires sociaux en vue de l'amélioration des conditions des fonctionnaires et d'assurer le bon fonctionnement du secteur", soulignant "l'engagement du ministère à protéger le droit des partenaires sociaux à exercer leur droit syndical en tout liberté, dans le cadre de la loi".

Lors de son discours d'ouverture d'un colloque national tenu au siège du ministère à El-Mouradia, par visioconférence, le ministre a souligné que le recours à la grève est garanti uniquement "aux organisations syndicales représentatives", qui possèdent la qualité de représentativité en vertu d'une décision du ministère du Travail, après avoir satisfait à la condition de 25 % du total de la catégorie qu'elles représentent. En revanche, le recours à la grève par des organisations syndicales "non représentatives" constitue "une violation de la loi, ce qui entraîne la prise de mesures légales appropriées".

En conséquence, le ministre a indiqué que le ministère avait officiellement informé le Conseil national autonome des utilisateurs de l'enseignement des trois cycles de l'éducation, le syndicat national autonome des enseignants du secondaire et technique, l'Organisation algérienne des enseignants de l'éducation et le Conseil des enseignants des lycées algériens, qu'ils étaient "non représentatifs", sur la base d'une décision du ministère du Travail.

### LES SYNDICATS PERSISTENT ET SIGNENT

En réponse aux déclarations du ministre de l'Éducation, le regroupement des syndicats des enseignants a confirmé que la grève périodique se poursuivra, avec l'organisation des manifestations régionales aujourd'hui, mardi, devant les directions de l'éducation. Ils ont insisté sur la légitimité de la grève et ont menacé de tenir une manifestation nationale de nature plus radicale, sans préciser encore la date ni la forme de cette action. Pour les syndicats, «la grève est un droit constitutionnel qui ne dépend pas de la condition de représentativité syndicale. Ils ont souligné que le mouvement de protestation se poursuivra malgré les tentatives de remise en question de sa légitimité par les autorités.»

Sur un autre registre, le ministre a donné, lors de la conférence, des instructions concernant les procédures de mise en œuvre des dispositions du décret exécutif portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale et du décret exécutif instituant le régime indemnitaire, en sus de l'organisation des examens du deuxième trimestre, a indiqué, hier, un communiqué



du ministère. Sadaoui a inauguré la conférence par "la valorisation des efforts consentis dans le domaine par tous les acteurs, en témoigne le rythme accéléré marquant l'actualisation des dossiers des fonctionnaires via la plateforme numérique, en prélude à l'application des dispositions des nouveaux statut particulier et régime indemnitaire", saluant "le haut degré de coordination entre les directeurs de l'Education et des contrôleurs budgétaires et inspecteurs de wilaya de la fonction publique pour une prise en charge optimale" de ce dossier. Il a ordonné "une application rigoureuse et minutieuse de la circulaire régissant l'opération tout en veillant à la précision lors de la saisie et le contrôle des coordonnées des fonctionnaires", rappelant "l'obligation d'effectuer toutes les opérations via la plateforme numérique du système informatique du secteur, conformément à la politique d'Etat visant à appliquer les instructions et les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui insiste sur la numérisation. Le ministre a enjoint aux directeurs de l'Education d'accompagner ces procédures, en transmettant l'information aux fonctionnaires et leur permettant de s'enquérir des circulaires

régissant les dispositions du statut particulier et du régime indemnitaire". A cette occasion, le ministre a réitéré ses félicitations à tous les membres de la famille éducative, pour "leur contribution à la scolarisation des élèves et à la stabilité des établissements d'éducation", appelant tout un chacun à faire preuve de "vigilance et de disponibilité, et à poursuivre les efforts pour mener à bien le reste des travaux durant le deuxième trimestre, tout en vaillant à une bonne organisation des examens trimestriels, et au parachèvement de toutes les opérations y afférentes dans les délais". S'agissant de la deuxième phase de l'élection des Commissions de wilaya et de la Commission nationale des œuvres sociales, lancée jeudi dernier, le ministre a donné des instructions pour "l'application stricte et rigoureuse des dispositions réglementaires prévues dans la circulaire régissant cette phase, qui verra l'élection des membres des Commissions de wilaya des œuvres sociales, puis celle des présidents et vice-présidents des Commissions", ordonnant "de prendre, exclusivement, en considération les listes fournies par la plateforme numérique dédiée à cet effet".

Synthèse : Sid Ali

Tebboune à l'occasion de la Journée nationale du Chahid

## La célébration est une expression de la fidélité envers le sang versé

L'Algérie célébrera, aujourd'hui, le 18 février, la journée nationale du Chahid, une occasion pour se remémorer les valeurs de sacrifice pour libérer la patrie du joug colonial et réaffirmer la détermination à perpétuer le legs éternel des chouhada à l'ère de l'Algérie nouvelle, forte de son appartenance et de son attachement à l'identité et l'unité nationales.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, dans une lettre à l'occasion, que la

célébration de la Journée nationale du Chahid en Algérie est une expression de la fidélité des Algériens envers le sacrifice de leur sang versé par leurs martyrs sur le chemin de la libération et de l'émancipation.

À cette occasion, le président a rappelé les caravanes d'espoir et les femmes libres qui ont fait d'énormes sacrifices après avoir compris, après des décennies de lutte, qu'il n'y avait d'autre choix que la lutte armée pour se débarrasser du colo-

nialisme. Le président Tebboune a souligné que le colonialisme, qui se réclamait de la civilisation et de la modernité, a pris possession de nos terres sacrées par ses méthodes barbares et destructrices, entravant ainsi le chemin de notre peuple. Il a ajouté que le colonialisme de peuplement n'avait pas envisagé de renoncer aux richesses et ressources de l'Algérie, mais la révolution du peuple algérien a déjoué ses illusions.

Dans son message, le président a également précisé que les combattants de la révolution, hommes et femmes, ont mené avec courage et mérite la lutte armée. Ni les rapports de forces ni les horreurs et les épreuves n'ont pu les décourager. Il a conclu en affirmant qu'il est pleinement convaincu que la meilleure façon d'honorer les martyrs est de relever les défis les plus difficiles dans le cadre d'un élan stratégique de développement.

R.N

Algérie-Mauritanie

## Programme exécutif dans le secteur de l'Enseignement supérieur

Le Programme exécutif de coopération conjointe (2025-2027) entre l'Algérie et la Mauritanie dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été signé, hier à Alger, dans le but de renforcer la mobilité universitaire entre les deux pays. L'accord a été cosigné par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et son homologue mauritanien, M. Yacoub Ould Moiné. M. Baddari a souligné, à cette occasion,

que la signature de ce Programme vise à renforcer la mobilité universitaire des étudiants et des enseignants entre les deux pays, à consolider le jumelage entre les universités algériennes et mauritanienes et à trouver des solutions sociétales au service des deux peuples. Et d'ajouter que cet accord couvre diverses spécialités, telles que l'énergie, la santé, l'agriculture et la nutrition. Dans le même sillage, le ministre a évoqué les défis futurs que les uni-

versitaires et les chercheurs doivent relever, soulignant l'importance du Programme exécutif signé entre les deux pays, qui définit les différents objectifs de coopération scientifique à l'horizon 2027. Pour sa part, le ministre mauritanien s'est félicité de cette initiative qui, selon lui, renforcera la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, soulignant que ce programme est un "mécanisme efficace" pour poursuivre

le travail commun et consacrer le niveau de partenariat atteint par les deux pays, sur la base des liens fraternels qui unissent les deux peuples frères algérien et mauritanien. Par ailleurs, le ministre mauritanien a exprimé la disposition de son pays à mettre en œuvre les clauses de ce programme conformément aux aspirations des deux pays, notamment en ce qui concerne la mobilité universitaire des étudiants et des chercheurs.

R.N

38E SOMMET DE L'UNION AFRICAINE (UA)  
L'Algérie se félicite de la Classification de la colonisation comme crime contre l'humanité

L'Algérie s'est félicitée hier de l'adoption par la 38e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) de la décision relative à la classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des "crimes contre l'humanité et comme des génocides", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie se félicite de l'adoption, par la trente-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, de la décision portant classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des crimes contre l'humanité et comme des génocides perpétrés à l'encontre des peuples africains", précise le communiqué du ministère.

L'Algérie, qui a connu pendant cent-trente-deux ans de son histoire, les affres et les horreurs d'une colonisation de peuplement unique en son genre, soutient avec force cette décision qui représente une étape majeure dans le processus de quête de reconnaissance, de justice et de réparation des crimes subis par les peuples africains", poursuit le ministère.

Par ailleurs, "l'Algérie s'honneur d'avoir été mandatée par le Sommet africain, aux côtés de l'Afrique du Sud, du Togo et du Ghana, à l'effet d'assurer la mise en œuvre de cette décision sur le plan international", ajoute la même source. "Comme demandé par ce Sommet, l'Algérie ne négligera aucun effort à acquitter de cette mission avec tout l'engagement et toute la détermination qui puissent leur inspiration des sacrifices consentis par l'ensemble des peuples africains au service de la libération de leurs Etats et du recouvrement de leurs souverainetés et de leurs indépendances", conclut le communiqué.

R.N

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE  
Attaf arrive à Maputo pour une visite officielle

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, hier à Maputo, pour une visite officielle en République du Mozambique, pays frère, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à donner un plus grand élan aux relations d'amitié et de solidarité historiques entre l'Algérie et le Mozambique, précise la même source. Lors de cette visite, M. Ahmed Attaf sera reçu par le président de la République du Mozambique, M. Daniel Francisco Chápo. Il aura également une séance de travail avec son homologue mozambicaine, Mme Maria Manuela dos Santos Lucas, ajoute le communiqué.

APS

ETUSA

Ouverture d'une agence dédiée au contrôle technique des véhicules

Une agence de contrôle technique des véhicules, relevant de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a été ouverte, dimanche à Alger, pour recevoir les véhicules lourds et légers des particuliers et des entreprises, a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Le coup d'envoi de cette agence s'inscrit à la base de la maintenance de l'Etusa à Oued Smar, a été donné en présence du chargé de la gestion des affaires de la direction générale de la mobilité et de la logistique au ministère des Transports, du directeur des Transports de la wilaya d'Alger et du directeur général de l'ETUSA, ainsi que de ses cadres, a ajouté la même source. Il s'agit d'un nouveau service qui s'ajoute à la liste des activités de l'ETUSA dans le cadre de la diversification de ses offres et de ses missions traditionnelles liées au transport des personnes. Cette agence offrira des services de contrôle technique au profit des particuliers ou des entreprises pour différents véhicules (lourds et légers), précise la même source.

A cette occasion, la délégation a effectué une visite d'inspection à la nouvelle agence où elle a reçu des explications sur les services fournis ainsi que sur les équipements dont elle dispose. Outre les équipements modernes, la nouvelle agence est dotée d'une équipe d'experts hautement qualifiée, ainsi que des dernières techniques de diagnostic garantissant la sécurité des véhicules et la protection de l'environnement.

R.E

MICROCRÉDIT  
L'ANGEM engage une réflexion sur la révision à la hausse du montant

La directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Bendjamil, a révélé dimanche à Sétif que "la réflexion est en cours pour la révision du plafonnement du montant du microcrédit", avec proposition d'augmentation de sa valeur. Dans une déclaration à l'APS au niveau d'un local de fabrication et de vente de bijoux traditionnels au chef-lieu de wilaya financé dans le cadre de l'ANGEM, la même responsable a indiqué que "les services de l'agence élèveront prochainement aux autorités supérieures du pays un dossier de révision du plafonnement du microcrédit pour rendre son montant supérieur à celui accordé actuellement (1 million DA) pour accompagner les exigences du marché". La même responsable a affirmé que "l'accent sera porté sur la formation dans le domaine du commerce électronique", relevant que le travail est mené pour développer une plateforme électronique de l'agence qui proposera de multiples prestations aux bénéficiaires de microcrédits pour les aider à commercialiser leurs produits à l'échelle nationale et passer à l'exportation. Elle a également souligné qu'il sera procédé à la structuration de ces idées sous forme d'un plan de travail pour l'année 2025 qui reposera sur des axes fondamentaux dont l'agriculture, l'aquaculture, l'artisanat et la préservation du patrimoine culturel.

R.E

SONELGAZ

# 268 millions d'euros d'exportations en 2024

*Les exportations portent sur l'électricité, les équipements électriques et gaziers fabriqués localement ainsi que les opérations de réhabilitation des équipements électriques et gaziers et les services de formation dans le domaine électrique.*

Le groupe Sonelgaz se porte comme un charme. Il a réalisé en 2024 un chiffre record en matière d'exportation, avec des recettes globales dépassant 268 millions d'euros contre 219 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 22%, a indiqué, dimanche, un communiqué du Groupe public. Les exportations portent sur l'électricité, les équipements électriques et gaziers fabriqués localement ainsi que les opérations de réhabilitation des équipements électriques et gaziers et les services de formation dans le domaine électrique, a précisé le Groupe.

Cette performance s'inscrit dans le "cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques, commerciales et industrielles et la valorisation du produit national fabriqué localement pour intégrer un nouveau modèle économique axé sur la création de la valeur ajoutée", a ajouté la même source.

Ces chiffres traduisent l'engagement de Sonelgaz à contribuer de manière efficace à l'augmentation du taux d'intégration national, dans le but de réduire la facture d'importation, ce qui constitue ainsi un levier essentiel de la croissance économique et un outil principal pour la diversification des ressources en devises", selon le communiqué. Cette tendance reflète également "la ferme volonté du Groupe Sonelgaz de s'étendre sur les marchés internationaux en renforçant ses capacités de production et ses expertises dans divers domaines liés au secteur de l'électricité et du gaz, ce qui est au centre de sa stratégie à l'horizon 2035".

Mi septembre 2024, le groupe Sonelgaz avait procédé à l'exportation d'une importante cargaison de différentes pièces de rechange pour compteurs d'électricité vers la Tunisie, dans le



cadre des efforts du Groupe visant à contribuer à l'augmentation des exportations du pays hors hydrocarbures. Les pièces de rechange en question ont été fabriquées par sa filiale industrielle, à savoir la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), au niveau de l'unité d'El Eulma. Cette opération d'exportation fait suite à l'envoi, la semaine dernière, d'une cargaison provenant de l'usine de bornes de recharge pour véhicules électriques relevant de la SAIEG pour l'exportation de 433 bornes de recharge, fabriquées au niveau de la même unité. Le Groupe a alors fait état de la signature, via sa filiale SAIEG, de plusieurs contrats et accords pour l'exportation de différents types d'équipements et de pièces de rechange électriques vers le marché extérieur, après

avoir atteint une autosuffisance au niveau du marché national. Mi-septembre 2024 toujours, la Sonelgaz a annoncé, dans un communiqué, avoir procédé à l'exportation d'équipements électriques importants vers l'Irak, à savoir un générateur pour turbines à gaz de types « H53 » et « H50 » d'une puissance de 300 mégawatts en sus des accessoires fabriqués au niveau de l'usine de la société General Electric Algeria Turbines « GEAT » à Batna. Ainsi, Sonelgaz a pu, à travers ses filiales et « en un temps record », relancer des partenariats commerciaux importants aux niveaux local et international, ce qui témoigne de « son efficacité économique dans la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays.

S.A.K

NUMÉRISATION

## Lancement des services de certification dans le secteur économique

Le lancement officiel des services de certification et de signature électroniques dans le secteur économique, destinés aux opérateurs économiques publics et privés, a été donné dimanche à Alger, par l'Autorité économique de certification électronique (AECE), relevant de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), permettant de sécuriser les transactions et les échanges électroniques. S'exprimant lors de cette rencontre, tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'organismes nationaux, le président du Conseil de l'ARPCE, Mohamed El Hadi Hannachi, a expliqué

que cette démarche constitue "une étape importante dans le processus de notre pays vers une transformation numérique complète et le renforcement de la confiance des citoyens et des opérateurs économiques dans les transactions électroniques sécurisées". "Grâce à ces services, les citoyens et les opérateurs pourront signer leurs documents de manière électronique en toute aisance et sécurité, ce qui renforcera la transparence et l'efficacité dans les transactions officielles", a-t-il affirmé. Cette démarche "permettra de gagner du temps et de l'énergie dans la réalisation des transactions, tout en préservant l'environnement grâce à la réduction de l'utilisation des moyens traditionnels,

outre de garantir la sécurité des documents et la protection des données grâce aux technologies de cryptage", en sus de "fourrir un environnement d'investissement conforme aux normes modernes".

De son côté, la directrice de l'AECE, Samia Touchen, a souligné que "la fourniture des services de certification et de signature électroniques aux opérateurs économiques publics et privés vise à sécuriser leurs transactions électroniques".

Lors de cette rencontre, le premier certificat de signature et de certification électronique a été remis au premier opérateur, à savoir l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN).

R.E

TASSILI AIRLINES

## Lancement de l'offre "Hilal" sur les vols internationaux

La compagnie nationale Tassili Airlines a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'offres de voyage exceptionnelles sur toutes ses lignes internationales, dans le cadre de l'offre "Hilal", à

des prix à partir de 199 euros ou 22.900 dinars algériens. L'offre comprend une période de réservation allant du 1er février au 5 avril 2025 et une période de voyage du 22 février au 10 avril 2025, a ajouté la même source, sou-

lignant que les voyageurs bénéficieront de 10 kg de bagages à main (cabine) et de 30 kg de bagages enregistrés (jusqu'à deux pièces). Pour plus d'informations et pour réserver, Tassili Airlines, filiale du groupe Sona-

trach, a invité les personnes intéressées à consulter son site web [www.tassiliairlines.dz](http://www.tassiliairlines.dz) ou à contacter son centre d'information et de réservation via le numéro 021 737 800.

R.E



BOUMERDES

## Remise de 4.400 contrats de concession agricole depuis 2024

**P**rès de 4.400 agriculteurs et investisseurs du secteur agricole à Boumerdes ont bénéficié de contrats de concession agricole depuis le début de l'année 2024 à ce jour, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Ce nombre de contrats remis à ce jour représente près de 98% du total des demandes déposées auprès des services locaux de l'ONTA et qui (demandes) dépassent les 5.000, a indiqué la directrice de l'Office, Fella Adjar, dans une déclaration à la presse, en marge du Conseil exécutif de wilaya consacré à l'examen du dossier de régularisation de la situation du foncier agricole à Boumerdes. La responsable a ajouté que les efforts se poursuivent pour la distribution d'une centaine d'autres contrats de concession agricole, dans les meilleurs délais.

La wali de Boumerdes, Fouzia Naama, a souligné, à l'occasion, que les services concernés "redoublent d'efforts pourachever l'opération de traitement et de régularisation de la situation



de la totalité des demandes en la matière", assurant que "l'opération se poursuivra jusqu'à sa clôture avant la fin de l'année en cours". "La remise des contrats de concession agricole se poursuivra suivant le parachèvement des procédures nécessaires par l'antenne locale de l'Onta, sous la supervision de la direction des services agricoles", a-t-elle ajouté.

A noter que la wilaya compte plus de 6.000 agriculteurs et investisseurs dans le domaine agricole, dont plus de 5.000 ont introduit des demandes pour bénéficier de contrats de concession, selon les chiffres

fournis par la DSA. Selon Mme. Adjar, la durée de validité du contrat de concession accordé aux agriculteurs et investisseurs agricoles est de 44 ans renouvelables, à compter de la date de remise du document.

La remise de ces contrats s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision de l'Etat visant la régularisation de la situation du foncier agricole, conformément à la loi 21/432, à travers la mise en œuvre d'une stratégie visant à atteindre la sécurité alimentaire nationale dans les différentes filières agricoles, notamment celles assurant les produits de large consommation, a-t-elle rap-

pelé. L'opération vise aussi l'assainissement et l'organisation du foncier agricole, la levée des obstacles et la réunion des conditions nécessaires aux investisseurs pour améliorer le rendement agricole.

Les contrats de concession agricole permettent aux concernés de bénéficier des différents avantages et facilités accordés par l'Etat dans le domaine, dont les crédits bancaires, l'acquisition de matériel agricole, le forage de puits d'irrigation et le raccordement au réseau électrique, ainsi que de l'accompagnement et du suivi des services concernés, selon la même source.

## ORAN

**Vers la distribution de plus de 6.300 logements de différentes formules**

**P**lus de 6.300 logements relevant des différentes formules devront être distribués dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire de l'indépendance et de la Fête de la jeunesse, a annoncé, dimanche, le wali d'Oran, Samir Chibani.

S'exprimant sur les ondes de la Radio régionale d'Oran, M. Chibani a précisé que "6.310 unités de logement de différentes formules seront distribuées, la majeure partie étant dédiée aux logements publics locatifs (LPL) de type 3 pièces dans diverses communes de la wilaya, y compris pour les bénéficiaires des dossiers à points, au profit des habitants de la commune d'Oran, dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de l'indépendance et de la Fête de la Jeunesse".

A la faveur de cette opération, la daïra d'Oran bénéficiera de 1.500 logements publics locatifs, destinés aux postulants des dossiers à points, 1.000 unités similaires à Oued Tlelat, 400 unités pour la commune de Oued Tlelat, ainsi que 100 unités pour les communes de Tafrout, Boufatis, El-Braya et d'autres communes, en plus d'un autre quota relevant des formules logement promotionnel aidé (LPA) et location-vente (AADL). Le wali a ajouté que les services des dairas concernées entameront l'examen des dossiers, soulignant que les logements "seront distribués à leurs bénéficiaires le 5 juillet prochain".

Le premier responsable de l'exécutif local a, d'autre part, fait savoir que "l'ensemble des logements publics locatifs gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont achevés et sont actuellement dans la phase de finition extérieure, comprenant la réalisation de trottoirs, de routes, de l'éclairage public et des aires de jeux pour enfants".

A titre de rappel, depuis janvier de cette année, 362 familles occupant des logements précaires implantés dans les quartiers d'El-Makkran, Mahieddine, El-Hamri, Sidi El Houari, El-Khaldia et El-Mokrani ont été relogées dans des logements décents dans les pôles urbains des communes de Oued Tlelat et Belgaïd, ainsi que dans le site des 1.201 logements publics locatifs à la cité Pépinière dans la commune de Bir El Djir.

## SIDI BEL ABBES

**Ouverture du marché de proximité "El Acil" pour le mois de Ramadhan**

**L**e marché de proximité "El Acil", initié en prévision du mois de Ramadhan, a été inauguré, dimanche dans la ville de Sidi Bel Abbès avec la participation de plus de 67 opérateurs économiques, qui ont mis à disposition des produits alimentaires et des fournitures dont la demande augmente pendant le mois sacré, à des prix compétitifs, a-t-on constaté sur place.

Le chef de service au niveau de la Direction du Commerce et de la Promotion des Exportations de Sidi Bel Abbès, Loumi Mokhtar, a souligné que le marché "El Acil" comprend la participation de plusieurs entreprises publiques, notamment telles que "Agrodiv" pour les céréales de l'Ouest, la laiterie "Tessala" du "Groupe Gipplat", "Avicab", le groupe avicole de l'Ouest, ainsi que la Coopérative des céréales et des légumes secs.

Une large participation a également été enregistrée de la part des opérateurs économiques dans le secteur de la production alimentaire, de la distribution en gros, ainsi que des représentants des plus grandes marques nationales leaders dans la production alimentaire, offrant des produits à des prix compétitifs directement du producteur au consommateur, avec des prix atteignant le tarif de vente en gros. Il a ajouté que le marché connaît une forte disponibilité des produits alimentaires dont la demande augmente pendant le mois de Ramadhan, à l'instar de la semoule, la farine, le lait et ses dérivés, le sucre, l'huile de table, les légumineuses, les conserves, les olives, les fruits secs, les épices, les boissons gazeuses, les jus, ainsi que les viandes rouge et blanche, les poissons, les œufs, les dattes, les pâtisseries, les légumes, les fruits, les produits de nettoyage et les ustensiles de cuisine.

Ce centre commercial, situé dans le quartier de la Sakiat El Hamra, près de la gare routière des voyageurs, attire une affluence remarquable de la part des citoyens, habitués à la fréquenter lors du mois sacré, en raison de la diversité des produits proposés et de la compétitivité de leurs prix.

En plus du marché "El Acil", inauguré par le Secrétaire général de la wilaya, Riadh Mâaoui, la Direction du Commerce et de la Promotion des Exportations de Sidi Bel Abbès organise également des marchés de proximité dédiés au mois de Ramadhan dans l'ensemble des 15 dairas de la wilaya.

Ces marchés sont supervisés quotidiennement par des cadres du service de surveillance des marchés et de l'information économique, afin de garantir l'approvisionnement en divers produits de consommation et de suivre les prix appliqués, a-t-on indiqué.

## ILLIZI

**Appel à la valorisation de la richesse animale et des aires de pacage**

*La nécessaire revalorisation de la richesse animale et la réhabilitation des aires de pacage en zones sahariennes a été soulignée par les participants à une rencontre régionale tenue, dimanche à Illizi, en présence du secrétaire général (SG) de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmî.*

**P**lacée sous le thème "Organisation, réglementation et préservation des aires de pacage et valorisation du cheptel de troc", la rencontre a permis aux intervenants, représentants de l'UNPA et d'organismes et institutions agricoles des wilayas frontalières de l'extrême Sud du pays, de mettre l'accent sur l'accompagnement des éleveurs et des maquignons, leur soutien en matière d'outils de production, d'aliments de bétail, de produits phytosanitaires, de points d'eau et d'assurance des cheptels, pour protéger les races animales locales et la réhabilitation et préserver les aires de pacage en régions sahariennes. L'importance de l'ouverture de voies d'accès aux zones de pâturage, dans le cadre des zones douanières, l'exonération d'impôts pour les petits éleveurs, le soutien du transport des aliments de bétail en régions sahariennes et l'approvisionnement de ces zones en aliments nécessaires et à des prix raisonnables, font partie des axes abordés par les participants.

Ces derniers ont, à ce titre, suggéré l'extension des opérations de troc avec les pays limitrophes, la valorisation du bétail introduit dans le cadre du commerce de troc, la création d'abattoirs industriels au niveau des wilayas frontalières du Sud du pays, la création de cen-



tres d'engrangement et d'unité de production d'aliments de bétail, ainsi que l'ouverture de marchés régionaux à bestiaux, permettant le contrôle aisément de la santé animale et l'approvisionnement des marchés du Sud en viandes rouges. Les participants ont également recommandé la création d'un port sec dans la wilaya d'In-Guezzam et la circonscription administrative de Debdeb, la promulgation de règlements susceptibles de protéger la richesse animale en zones frontalières du Sud, la réhabilitation des anciennes oasis et leur équipement en moyens de mobilisation de l'eau à l'énergie solaire, la

facilitation de la mise en valeur agricole pour la production de cultures fourragères, en plus de la protection de la richesse cameline des accidents de circulation avec des équipements fluorescents pendant les transhumances nocturnes. Dans son intervention le SG de l'UNPA a indiqué que la rencontre a été mise à profit pour prendre connaissance des préoccupations des agriculteurs et des éleveurs du Sud du pays, en assurant que ces questions seront soulevées aux instances concernées. M. Dilmî a aussi mis en avant l'intérêt de mettre à la disposition des éleveurs les

moyens nécessaires, en produits phytosanitaires et vaccins afin de réaliser une production qualitative en viandes rouges et éviter le recours à l'importation. Cette rencontre régionale a regroupé les secrétaires généraux des Chambres de l'agriculture et des UNPA ainsi que des éleveurs des wilayas de Tamanrasset, Djinet, Illizi, In-Guezzam, Bordj Badji-Mokhtar et In-Salah, en plus de cadres du Commissariat au développement de l'agriculture en zones sahariennes (CDARS), du Centre de recherches en zones arides et des secteurs de l'Agriculture et des Forêts, selon les organisateurs.

## TOUGGOURT

**Installation de sept stations de recharge pour véhicules électriques**

**S**ept stations de recharge pour véhicules électriques ont été installées à travers la wilaya de Tougourt, a-t-on appris dimanche des services de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Ces nouvelles installations sont réparties sur différents sites, dont le siège de la wilaya, l'agence de Sonelgaz située dans le quartier Emir Ab-

delkader au chef-lieu de wilaya, le siège de la société nationale Naftal jouxtant la route nationale RN-3, l'aéroport, ainsi que certains établissements hospitaliers, a précisé à l'APS le chargé de communication à la direction, Mounia Bada. Pilotée par le groupe Sonelgaz, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à développer la transition énergétique et à promou-

voir l'utilisation des véhicules électriques sur le marché national, a-t-elle souligné. Dans ce sillage, l'entreprise s'engage à répondre aux demandes d'installations de bornes de recharge notamment dans les stations-services, les espaces publics et les entreprises privées, conformément aux normes de sécurité en vigueur, a-t-on ajouté de même source.

FOOT/ SUPERCOUPE  
DE TUNISIE

L'ES Tunis remporte  
son 7<sup>e</sup> titre

L'Espérance de Tunis a remporté la Supercoupe de Tunisie de football 2024, en battant le Stade Tunisien (2-0), en match disputé dimanche au stade Hammadi Agrebi de Radès. Les buts ont été inscrits par le Sud-africain Elias Mokwana (59) et l'Algérien Youcef Belaïli (84). Il s'agit de la 7e Supercoupe de Tunisie remportée par le club "sang et or" qui succède à l'Olympique de Béja, vainqueur de la précédente édition. Grâce à ce succès, l'Espérance de Tunis associe la Supercoupe au titre de champion de Tunisie de la saison 2023-2024.

R.S

ANGLETERRE

Tottenham bat Manchester United (1-0)

Tottenham a battu 1-0 dimanche une équipe de Manchester United décimée par les blessures, plombée par sa maladresses et tombée à la quinzième place après 25 journées, son pire classement cette saison. La douzième défaite des "Red Devils" en Premier League les place au 15<sup>e</sup> rang avec un point de moins que Tottenham, Crystal Palace et Everton. Il s'agit d'un nouveau point bas pour l'équipe de Ruben Amorim, un entraîneur certes enseveli sous une cascade d'absences, dimanche. Celui qui a succédé à Erik ten Hag, en novembre, a dirigé un groupe affaibli par les maladies (Eriksen, Yoro) et les blessures (Martinez, Ugarte, Mainoo, Mount, etc.), et il lui a fallu piocher chez les moins de 21 ans pour peupler le banc de remplaçants.

A l'inverse, Ange Postecoglou et les "Spurs" ont récupéré plusieurs anciens blessés, à commencer par le gardien Guglielmo Vicario (absent depuis novembre) et le meneur James Maddison (cinq matches manqués). Le premier s'est distingué très tôt par deux arrêts coup sur coup, d'abord sur un tir de Rasmus Hojlund, au sol, puis dans les airs sur une frappe d'Alexandro Garnacho (10e).

Le second a trouvé la cible dans la foulée (13e, 1-0), à l'affût d'un ballon relâché par André Onana sur une frappe de Lucas Bergvall, et célébré en mimant un lancer de fléchettes, comme à son habitude. Tottenham s'est accroché à ce mince avantage avec l'aide de Vicario, auteur de beaux arrêts devant Alejandro Garnacho (55e, 58e), et avec l'aide des attaquants mancuniens, souvent en position de hors jeu, et trop peu précis dans le dernier geste. Amorim a procédé à son seul changement au début du temps additionnel en faisant entrer Chido Obi, jeune attaquant de 17 ans, en vain.

Liverpool bat Wolverhampton (2-1) et conforte sa place de leader

Liverpool, vainqueur dimanche à domicile face à Wolverhampton (2-1), a conferté sa place de leader du championnat anglais de football, pré-servant sept points d'avance sur son dauphin Arsenal, à l'occasion de la 25<sup>e</sup> journée.

Les "Reds" ont répondu au succès 2-0 acquis la veille par Arsenal à Leicester, sans pour autant maîtriser entièrement leur partition. Liverpool a ouvert le score dès le quart d'heure de jeu par Diaz (15e), avant de faire le break grâce à son buteur attitré, l'Egyptien Mohamed Salah, sur penalty (37e). L'homme en forme des "Wolves", Matheus Cunha, a concrétisé les bonnes intentions des visiteurs sur un superbe enchaînement: crochet du droit pour éviter Ryan Gravenberch, trappe enroulée du gauche pour battre Alisson (67e). Mohamed Salah, en fin de contrat, réalise une saison digne d'un Ballon d'or. En Premier League, il domine le classement des buteurs (23) et des passeurs (14 assists) après 25 journées. Les trois prochaines journées seront particulièrement relevées pour Liverpool avec Aston Villa mercredi, Manchester City dimanche, et Newcastle la semaine d'après. En attendant, l'équipe d'Arne Slot compte 60 points, sept de plus qu'Arsenal et treize de plus que Nottingham Forest, le troisième.

R.S

LIGUE 1(FRANCE)

# Bentaleb libère Lille, Nice à nouveau troisième

*Nabil Bentaleb, de retour après avoir été victime d'un accident cardiaque en juin dernier, a inscrit le premier but de la victoire lilloise dimanche à Rennes (2-0) en clôture de la 22<sup>e</sup> journée de Ligue 1, qui a vu Nice reprendre à Monaco la troisième place du classement grâce à sa victoire au Havre 3-1.*



C'est l'histoire du jour. L'Algérien Nabil Bentaleb, qui effectuait son retour à la compétition huit mois après un arrêt cardio-respiratoire et la pause d'un défibrillateur, a inscrit le premier but lillois (80e) quelques minutes après son entrée en jeu, avant que Chuba Akpom ne scelle la victoire nordiste (2-0, 86e) et permette aux Lillois de reprendre leur 5<sup>e</sup> place au classement à Lyon.

Rennes, qui restait sur deux succès consécutifs depuis l'arrivée de Habib Beye à sa tête, a payé cher l'expulsion de Christopher Wooth à la 75<sup>e</sup> minute et recule à la 13<sup>e</sup> place

de Ligue 1. Plus tôt dans la journée et sous pression après le carton de Monaco samedi face à Nantes (7-1), Nice s'est difficilement imposé au Havre grâce à deux buts expéditifs de Gaëtan Laborde (16e) et d'Étienne Youté Kinkoué contre son camp (18e) d'un dernier Sofiane Diop dans le temps additionnel et, avec 40 points devance Monaco à la différence de buts (+15 contre +15).

Le Havre a réduit le score grâce à Yassine Kechta (28e) puis a poussé mais reste 17<sup>e</sup> du championnat en position de relégable.

De son côté Lyon, dirigé par

Paulo Fonseca, a confirmé son regain de forme en surclassant (4-1) Montpellier, la lanterne rouge, à la Mosson, et peut encore rêver de Ligue des champions l'an prochain. Timides en première période, malgré un but précoce de Georges Mikautadze (3e), les Lyonnais ont facilement piégé la faible défense de Montpellier, peu après la reprise, par Ernest Nuamah (50e) et Corentin Tolisso (53e), puis par Alexandre Lacazette (73e). Les Lyonnais, sixièmes, recevront le Paris SG dimanche prochain au Groupama Stadium. Dans les deux autres rencontres du jour, Strasbourg a

chipé la 7<sup>e</sup> place à Lens, son adversaire du jour, défait à domicile 2-0 sur des buts de Dilane Bakwa (81e) et d'Emmanuel Emegea dans le temps additionnel, plombé également par l'expulsion de Deiver Machado (72e).

Angers s'est imposé à Reims 1-0 grâce à un coup franc de l'Algérien Farid El-Melali (45e+1). Le Rémois Oumar Diakité a manqué un penalty en seconde période.

Angers est 11<sup>e</sup>, Reims glisse encore après sa troisième défaite consécutive, mais reste 14<sup>e</sup>, profitant des défaites de tous ses poursuivants dans la lutte pour le maintien.

AFP

ALLEMAGNE

# Francfort maîtrise Kiel et conforte sa 3<sup>e</sup> place de Bundesliga

Vainqueur à domicile de Kiel 3 à 1, l'Eintracht Francfort a conforté dimanche sa troisième place au classement de la Bundesliga après 22 journées, cinq points devant Leipzig (4e). Avec 42 points au compteur, les hommes de Dino Toppmiller reviennent à cinq points de Leverkusen (47). Mais ils reprennent surtout leurs distances sur Leipzig (37), et sur la 5<sup>e</sup> place désormais occupée par Fri-

bourg (36), alors que les quatre premiers de Bundesliga se qualifient pour la prochaine Ligue des champions. Hugo Larsson (18e), Tuta (37e) et Can Uzun (60e) ont inscrit les buts pour Francfort face à Kiel, novice en Bundesliga cette saison, et désormais lanterne rouge avec 13 points. La semaine prochaine, Francfort se déplacera sur la pelouse du leader munichois (dimanche, 17h30).

R.S

ITALIE

# La Juventus Turin bat l'Inter Milan 1 à 0

La Juventus Turin a remporté la 25<sup>e</sup> édition du derby d'Italie contre l'Inter Milan 1 à 0, dimanche dans le cadre de la 25<sup>e</sup> journée de Serie A. Francisco Conceição a marqué le seul but de la rencontre à la 74<sup>e</sup> minute et a permis à la Juve de s'empêcher de la 4<sup>e</sup> place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions, avec ses 46 points. L'Inter a laissé passer une nouvelle occasion de déloger Naples de la première place et reste 2e (54 pts) à deux longueurs du Napoli (56 pts) qui a concédé samedi, contre la Lazio (2-2), un troisième nul de suite. Le 2 mars, Naples reçoit l'Inter pour un duel qui pourrait être décisif dans l'attribution du titre 2025.

R.S

## FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (17E J)

# Le MCA face au piège paciste, le dauphin en péril à Sétif

Le MC Alger, tentera de conforter sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en affrontant le Paradou AC, alors que le dauphin, le CR Belouizdad sera en péril à Sétif pour défié l'Entente, à l'occasion de la 17e journée, prévue mardi, mercredi, et jeudi. Invaincu en championnat depuis sept matchs, le MCA (1e, 31 pts), partira largement favori face au PAC (6e, 23 pts), qui reste, en revanche, sur une mauvaise série de quatre matchs de rang sans victoire, toutes compétitions confondues.

Toutefois, l'élimination concédée dimanche aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie face au CRB (1-0), pourrait enrayer la machine mouloudéenne, d'où la nécessité de relever la tête rapidement, et éviter d'aligner un autre mauvais résultat. Les joueurs de l'entraîneur du "Doyen", le Tunisien Khaled Benyahia, devront rester vigilants face aux "Académiciens", qui auront à cœur de réagir et sortir la tête de l'eau.

Le CRB (2e, 29 pts), effectuera un périlleux déplacement pour affronter l'ESS (8e, 21 pts), avec l'objectif de rester au contact du leader, et confirmer son dernier succès face à l'USM Khénchela (3-0). Les Belouizdadien voyagent plutôt bien cette saison, eux qui ont décroché 15 points sur 24 possibles, en dehors de leurs bases, d'où l'intérêt pour les Sétifiens de rester vigilants afin d'éviter un deuxième revers de suite, après celui concédé mardi dernier en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0). Le nouvel entraîneur tunisien de l'ESS, Nabil Kouki sera à la recherche de sa première victoire en Ligue 1, même si sa mission s'annonce d'ores et déjà difficile, en l'absence du public, huis clos obligé.

L'autre club algérois, l'USM Alger (3e, 26 pts), évoluera, à priori, sur du velours à la maison face au premier non-relégable le NC Magra (14e, 16 pts), même si le facteur surprise n'est pas à écarter. Invaincus en cinq matchs, toutes compétitions confondues, les "Rouge et Noir", croiseront de nouveau le fer avec le "Nedjm", quelques jours après leur opposition en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, remportée par l'USMA (1-0).

Le nouvel entraîneur brésilien de l'USMA, Marcos Paqueta va pouvoir signer ses grands débuts, lui qui a été engagé en remplacement du Tunisien Nabil Maâloul, dont le contrat a été résilié à l'amiable.

Tenu en échec lors de la précédente journée à domicile par l'Olympique Akbou (1-1), le NCM devra impérativement revenir avec un bon résultat d'Alger, pour pouvoir s'éloigner de la zone de relégation.

O. Akbou-JS Kabylie: derby indécis à Béjaïa

La JS Kabylie (4e, 25 pts) et battue dans le



"clasico" face au MCA (3-2), enchaînera en allant défié son voisin l'Olympique Akbou (11e, 19 pts), dans un derby kabyle qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. Sur le plan des statistiques, l'O.Akbou reste fébrile dans son antre de l'Unité mahrébine de Béjaïa, puisque les coéquipiers de Sid Ali Lamri n'ont pris que 11 points sur 24 possibles. Les "Canaris", en revanche, sont la quatrième meilleure équipe à l'extérieur (9 points décrochés sur 24 possibles, NDLR), à égalité avec l'USMA, le CSC, et le MCEB.

De son côté, le CS Constantine (5e, 24 pts)

est appelé à réagir à domicile face à l'ASO Chlef (6e, 23 pts), pour éviter de sombrer dans le doute, et se voir distancer dans la course au podium. Les Chélifiens, qui restent sur un succès à domicile face au PAC (2-0), seront certainement mis à rude épreuve, face à une équipe constantinoise qui ne jure que par la victoire. Petit avantage pour le CSC: l'ASO n'a pris que 7 points en 8 déplacements.

Dans le ventre mou du tableau, l'USM Khénchela (9e, 20 pts), dont le secteur défensif est devenu le maillon faible (8 buts encaissés lors des trois derniers matchs, NDLR), recevra la JS Saoura (11e, 19 pts),

dans un match qui devait revenir, à priori, aux locaux. Et pour cause, la JS Saoura n'a décroché qu'un seul point en dehors de ses bases, soit la plus mauvaise équipe à l'extérieur du championnat. Un détail important qui devrait permettre aux "Siskaoua" de remporter le gain du match, et renouer avec la victoire, après trois revers de suite. Dans la course au maintien, les deux relégables l'ES Mostaganem (15e, 14 pts) et l'USB Biskra (16e, 13 pts), devront impérativement se remettre en question, en affrontant respectivement en déplacement le MC Oran (13e, 18 pts) et à domicile le MC El-Bayadh (9e, 20 pts). Si l'ESM aura fort à faire devant une équipe oranaise, sommée de relever la tête, après trois défaites consécutives, toutes compétitions confondues, l'USB aura l'avantage du terrain, pour mettre fin à une longue série de 11 matchs sans victoire en championnat et se relancer pour le maintien.

Pas moins de six matchs, sur huit, se joueront à huis clos, suite aux dernières sanctions prononcées par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), ce qui reste une première depuis le début de la saison.

R.S

## FOOT/ COUPE D'ALGERIE (MISE A JOUR/ 1/16ES DE FINALE)

## Le CRB bat le MCA (1-0) et file aux 1/8es

Dans un derby acharné disputé, le CR Belouizdad s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie 2024-2025, en battant le MC Alger 1-0 (mi-temps : 0-0), dimanche soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, en mise à jour des 1/16es de finale. Le début du match a été à l'avantage du MCA, qui a réussi à monopoliser la balle.

La première et unique alerte de la première période, côté mouloudéen, a été l'œuvre du milieu offensif ivoirien, Kipré Jr, dont le tir est passé à côté du cadre (16e). Le Chabab est sorti de sa zone à partir de la 20e minute, pour inquiéter la défense du Mouloudia, mais ni Mayo ni encore Meziane, n'ont réussi à concrétiser

leur légère domination. L'entraîneur tunisien du "Doyen" Khaled Benyahia, a opté pour un turn-over, opérant pas moins de six changements, par rapport au dernier match du championnat, remporté jeudi dernier à domicile face à la JS Kabylie (3-2). Après la pause citron, le Chabab est revenu avec des intentions offensives, ce qui a permis au buteur maison, Mahious, d'ouvrir la marque (48e), profitant d'une bourse défensive commise en pleine surface, par le défenseur central mouloudéen, Ghezala. Le MCA a repris le contrôle du match, en imposant sa domination devant une équipe belouizdadienne qui a inexplicablement reculé derrière, une manière de préserver son maigre avantage. Le milieu

défensif ivoirien, Zougrana, a failli remettre les pendules à l'heure, mais son tir est passé à côté du poteau droit du gardien, Maâchou (66e). Ce dernier a sauvé son équipe en repoussant un puissant tir de Kipré Jr (88e).

Le but d'égalisation était dans les pieds de Bayazid, mais son tir a touché la transversale (90e), alors qu'il était en face des buts. Le Chabab se rachète ainsi, huit jours après sa défaite face au MCA (2-2, aux t.a.b : 3-4), en Supercoupe d'Algérie.

Le CRB poursuivra la défense de son phée, en recevant aux 1/8es de finale l'US Chaouia (Ligue 2), le mardi 11 mars prochain au stade du 5-juillet.

R.S

## CYCLISME/TOUR D'ALGERIE 2025

### 73 coureurs au départ de la 9e étape entre Ghardaïa et Ouargla sur 189,5 km

Soixante treize coureurs ont pris hier le départ de la 9e et avant dernière étape du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), reliant Ghardaïa à Ouargla sur une distance de 189,5 km, une étape importante pour l'attribution du maillot jaune.

Le départ de cette étape a été donné par le Wali de Ghardaïa, Abdellah Abinouar, en présence des représentants de la société civile de la wilaya. Le peloton est composé de 73 coureurs après l'abandon d'Aurélien De Comarmond (Maurice), du Néerlandais Jeen De Jong (UCT) et de l'Algérien Sif Ed-dine Yebka (IRB El Kentara), dimanche à l'issue de la 8e étape

courue entre Laghouat et Ghardaïa (197 km), marquée par la victoire de l'Algérien Nadjib Mohamed Assal du MC Alger.

Essentiellement réservée aux rouleurs, cette 9e et avant dernière étape du TAC-2025 sera marquée par deux sprints intermédiaires de vitesse pour l'attribution du maillot vert, à savoir dans les kilomètres 58 et 106. Au classement général, Yacine Hamza conserve son maillot jaune de leader ainsi que le maillot vert du meilleur sprinteur, alors que son coéquipier, Youcef Reguigui, a endossé le maillot à pois de meilleur grimpeur.

De son côté, Oussama Mimouni (Sélection nationale Développement) s'est emparé du maillot blanc de meilleur espoir (U23). Pour sa part, l'Errythrén Naod Brhane a été désigné coureur le plus combatif de la journée, lui valant le maillot orange. Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs sont confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla.

Inscrits au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

## NATATION

### Le Championnat d'Algérie hivernal juniors et Open débute demain à Alger

Le championnat d'Algérie de natation hivernal juniors et Open, dont le coup d'envoi était initialement prévu aujourd'hui à Oran, a été reporté d'une journée à Alger, selon l'instance fédérale. Ce championnat, initialement prévu du 18 au 22 février au centre nautique du complexe sportif "Miloud Hafed" d'Oran, a été reporté pour le 19 février à Alger pour des raisons d'organisation, a ajouté l'instance fédérale.

R.S

SOMMET DE L'UA

# Appel à un partenariat stratégique suivant l'Agenda 2063

*Les participants à des débats de haut niveau sur le thème "Mobiliser les investissements et le financement africains pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063" ont appelé, dimanche à Addis-Abeba, à établir des partenariats stratégiques pour assurer un développement global et flexible de l'Afrique, suivant l'Agenda 2063.*

Dans son allocution, le Directeur du développement économique et du commerce à la Commission de l'Union Africaine, Djamel Ghrab a déclaré que cette réunion, organisée en marge du 38e sommet de l'UA, est la deuxième du genre patinée par le président du Ghana, en collaboration avec l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AIFMA). M. Ghrab a appelé à trouver des solutions internes en Afrique, et à tirer parti des expertises des agences de financement du développement, de leurs instruments et avantages, afin de mobiliser davantage de fonds pour développer les institutions et les projets africains et mettre en œuvre l'Agenda 2063 et parvenir à l'élimination des risques. Il a également évoqué les initiatives lancées lors de la réunion, dont l'initiative de la Banque africaine de développement visant à créer un fonds de financement concessionnel de plus de 5 milliards de dollars, ainsi que d'autres initiatives d'institutions financières africaines. Dans son intervention, la Secrétaire générale de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Fatima Elsheikh a évoqué le rôle des institutions de développement africaines dans la promotion de la mobilisation de ressources pour soutenir l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Mme Elsheikh a également évoqué le lancement d'une nouvelle initiative visant à renforcer le capital des institutions financières africaines, soulignant que l'un des problèmes rencontrés par les pays africains est l'insuffisance de capital pour mobiliser des ressources auprès des marchés mondiaux et améliorer la notation de crédit de ces institutions. Et d'ajouter que la BADEA a coopéré avec certaines institutions africaines en 2023 et 2024 afin d'augmenter leur capital, indiquant que la première initiative a été menée avec la Banque de la région ouest-africaine, la Banque arabe ayant fourni



des prêts concessionnels aux pays africains pour augmenter leur capital, ce qui s'est traduit par une notation positive de la banque. Grâce à l'expérience qui s'est produite en Afrique de l'Ouest, une hausse de la demande sur ce produit a été enregistrée, suite à quoi "nous avons engagé, a-t-elle dit, des négociations en Afrique de l'Est avec la banque de commerce et de développement et la banque +Shelter+". Ces opérations se sont multipliées, a-t-elle ajouté, car "la disponibilité du capital facilite l'accès des pays africains aux crédits et aux partenariats, notamment notre partenariat pour renforcer notre commerce arabo-africain, à la faveur d'opérations conjointes avec ces institutions financières".

Pour le directeur de "Shelter Afrique", Thierno-Habib Hann, l'Afrique doit contrôler ses ressources financières pour pouvoir relancer le processus de développement et réaliser les objectifs du continent, et partant "le développement de nos institutions et l'augmentation de leur capital est un impéra-

tif pour remédier à la crise de logements enregistrée dans toute l'Afrique". Le financement du logement par les entreprises économiques permettra de créer de l'emploi, et par conséquent contribuera à réduire le phénomène de migration, à former les jeunes africains et à exploiter ces énergies importantes dans le développement des pays africains, a-t-il estimé.

Selon Corneille Karekezi, directeur général de la multinationale d'assurance "Africa Re", dont l'Algérie est membre, l'assurance constitue le levier du développement, souvent négligé par les autorités publiques, préconisant de "mobiliser les ressources de financement en Afrique sans attendre une aide de l'étranger". Et d'ajouter: l'augmentation des moyens d'assurance à travers l'introduction de réformes pour son développement dans tous les secteurs économiques permettra aux pays africains de récolter des milliards de dollars qu'ils pourront exploiter à long terme.

R.I

## DÉPLACEMENT DES PALESTINIENS

## Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA expriment leur rejet

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), réunis à l'occasion de la 38e session ordinaire du Sommet de l'organisation continentale à Addis-Abeba, les 15 et 16 février, ont exprimé leur rejet de toute proposition ou tentative visant le déplacement du peuple Palestinien de sa patrie, soulignant qu'il s'agit d'une violation flagrante du droit international. "Nous exprimons notre rejet catégorique et absolu de toute proposition ou tentative visant le déplacement du peuple Palestinien de sa patrie, y compris la bande de Ghaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit international et de la position ferme de l'Union africaine, qui appelle au droit du peuple Palestinien à l'autodétermination", ont indiqué les chefs d'Etat et de gouvernement afri-

cains dans une déclaration sur la situation en Palestine et dans les régions du Moyen-Orient, publiée à la fin des travaux du 38e sommet de l'UA. Ils ont, en outre, "vivement condamné l'entité sioniste, la puissance occupante, pour avoir mené une guerre barbare contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, qui a visé 2,2 millions de Palestiniens, et pour avoir fait un usage excessif et disproportionné de la force contre des civils non armés (...) ce qui a occasionné la mort et les blessures de milliers de martyrs et de blessés". Soulignant, par ailleurs, que "la création d'un Etat palestinien est une position africaine ferme et inébranlable", ils ont exhorté tous les pays africains à "collaborer avec la communauté internationale afin d'apporter une aide d'urgence à la bande de Ghaza et de mettre fin à la catastrophe humani-

taire" causée par la récente agression sioniste. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont également appelé à "faire pression sur l'entité sioniste", la puissance occupante, pour qu'elle lève le blocus injuste imposé à la bande de Ghaza et qu'il accélère le processus de reconstruction". Ils ont, en outre, affirmé "le soutien politique, économique et financier à l'Etat de Palestine et la nécessité d'assurer l'unité géographique et politique des territoires palestiniens entre la Cisjordanie et la bande de Gaza (et) déploré le soutien sans précédent de certains pays à l'occupation (sioniste) et les récentes atrocités commises par l'armée d'occupation, qui a pris pour cible les citoyens palestiniens et leurs biens, tout en détruisant les infrastructures de la bande de Ghaza assiégée".

Les dirigeants africains ont également dit appuyer "le renouvellement de la demande de l'Etat de Palestine d'être membre à part entière des Nations Unies, afin que l'occupation (sioniste) rende compte des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui ont été commis, et qui sont encore commis contre le peuple palestinien". Ils ont, entre autres, souligné "la nécessité de régler la question palestinienne pour pourvoir parvenir à une paix globale dans la région du Moyen-Orient, sur la base de la solution des deux Etats (et) demandé aux Etats membres de l'UA de mettre fin à tous les échanges commerciaux, scientifiques et culturels directs et indirects avec l'entité sioniste, conformément aux résolutions de la communauté internationale".

R.I

## CISJORDANIE OCCUPÉE

## 55 martyrs depuis le début de l'agression sioniste dans le nord

À total, 55 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie occupée depuis le début, il y a 28 jours, de l'opération meurtrière de l'occupation sioniste dans les camps du nord du territoire, indiquent lundi les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon le ministère palestinien de la Santé, l'agression lancée par l'armée sioniste le 21 janvier dans le nord de la Cisjordanie "a fait 55 martyrs jusqu'à lundi matin, en plus du déplacement de milliers de personnes et de la destruction généralisée de biens, de maisons et d'infrastructures".

L'agression sioniste en cours touche la ville de Jérusalem et son camp pour le 28e jour consécutif, au milieu d'arrestations, de la destruction de maisons et de propriétés et d'opérations de déplacement. Les forces d'occupation sionistes poursuivent également leurs attaques contre le camp de Tulkarem depuis 22 jours, provoquant une catastrophe humanitaire et des destructions sans précédent, tandis que les résidents sont maltraités et expulsés de force de leurs maisons.

Depuis le début du génocide dans la bande de Ghaza, l'entité sioniste et ses colons ont étendu leurs attaques en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, entraînant la mort en martyrs d'au moins 916 Palestiniens, en blessant environ 7000 et en arrêtant 14.500 autres, selon les autorités palestiniennes. L'entité sioniste a commis un génocide à Ghaza entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, faisant 48.284 martyrs et 111.709 blessés parmi les Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 14.000 disparus.

## CONFLIT AU SOUDAN

## L'ONU cherche 6 milliards de dollars pour soulager les souffrances de la population

L'ONU a annoncé lundi qu'elle cherchait 6 milliards de dollars pour le Soudan cette année afin de contribuer à soulager les souffrances dans ce qu'elle appelle l'une des crises "les plus dévastatrices de notre époque", caractérisée par des déplacements massifs de population et une famine croissante.

L'appel de l'ONU représente une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année dernière pour le Soudan. Mais l'ONU affirme que "ces fonds sont nécessaires car l'impact de la guerre de 22 mois entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) - qui a déjà déplacé un cinquième de la population et provoqué une grave famine chez environ la moitié de la population - semble devoir s'aggraver". "Le Soudan est une situation d'urgence humanitaire d'une ampleur choquante", a déclaré le Coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, avant le lancement de l'opération. "Des conditions de famine ont été signalées dans au moins cinq endroits au Soudan, y compris dans des camps de déplacés au Darfour", a indiqué un communiqué de l'ONU, ajoutant que "la situation allait s'aggraver avec la poursuite des combats et l'affondrement des services de base".

R.I

# INTITULÉE "TRÉSOR DE LA NATION" Alia El Addai et Saida Bouskine exposent leurs œuvres à la galerie Mohamed Racim

Une exposition collective des œuvres des plasticiennes Alia El Addai et Saida Bouskine, mettant en valeur le patrimoine culturel algérien notamment dans sa dimension immatérielle, a été inaugurée à la galerie Mohamed Racim, à Alger.

Cette exposition intitulée "Trésor de la nation", propose une trentaine d'œuvres, réalisées individuellement ou collectivement. Elle donne à voir une galerie d'éléments du patrimoine algérien, décliné à travers des tenues vestimentaires authentiques, des bijoux ou encore des instruments et des objets d'art de grande valeur. Optant pour le figuratif, la plasticienne Saida Bouskine a dévoilé de nouvelles toiles, dédiées notamment au patrimoine vestimentaire traditionnel, comme le haïk, le caftan, le karakou, le burkou, les costumes féminins notamment de Tlemcen, d'Oran, de Kabylie et des Aurès ou encore l'Imzad, instrument de musique réservé exclusivement à la femme targuie et le chèche, une sorte de voile, souvent de couleur bleue, porté par les Touareg.

Avec des couleurs chaudes notamment ocreuses, ses toiles mettent en exergue également des monuments et sites



de valeur historique et patrimoniale, comme Timgad (Batna) et La Qalâa des Beni Hamad (M'sila), sites archéologiques classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Dans d'autres œuvres réalisées conjointement avec Alia El Addai, le patrimoine algérien est également exploré à travers des représentations des habits traditionnels, les bijoux ou encore le patri-

moine architectural. Cette collaboration a été illustrée à travers une dizaine de toiles mettant en avant les talents singuliers des deux artistes dans une "combinaison" de traits et de formes, soutenue par une consonance de couleurs maîtrisée. Individuellement, l'artiste Alia Addai revient également sur le thème du patrimoine vestimentaire à travers des portraits de femmes, habi-

lées en tenues traditionnelles de différentes régions d'Algérie. Ses toiles font ressortir, d'autre part, des éléments du patrimoine africain à travers une collection de portraits de femmes (en médaillon) portant des vêtements et des bijoux des plus typiques de l'Afrique. L'exposition "Trésor de la nation" se poursuit jusqu'au 25 février prochain.

R.C

## Salon du livre à Oran : mise en avant de la formation des scénaristes pour l'adaptation des romans à l'écran

Des experts du cinéma ont mis l'accent, dimanche soir à Oran, sur l'importance de la formation des scénaristes pour adapter les romans à l'écran, et par conséquent, développer l'industrie cinématographique en Algérie, lors d'une rencontre organisée dans le cadre du Salon national du livre, dont les activités se poursuivent.

Le réalisateur et critique cinématographique, Djamel Mohammedi, dans sa conférence intitulée "L'expérience du cinéma algérien, du roman à l'écran", a souligné que "la réécriture du roman en scènes visuelles nécessite une plus grande attention à l'écriture du scénario, d'où l'importance de former des scénaristes pour transférer le texte littéraire en œuvre cinématographique".

Il considère que "la question de l'adaptation du roman à l'écran est devenue essentielle pour dynamiser la scène cinématographique et développer l'industrie cinématographique en Algérie", mettant en avant le fait que les films basés sur des romans, tels que "L'Opium et le bâton" et la série "L'Incendie", sont devenus des "films de référence".

Dans ce même contexte, M. Mohammedi a appelé les réalisateurs à revenir aux racines de la création, à savoir le texte romanesque, pour produire des films ayant une forte présence à l'international, ex-

pliquant que "l'écriture pour l'écran diffère de l'écriture romanesque et que le roman est toujours un réservoir d'idées et de nouveaux contenus".

De son côté, l'enseignante en audiovisuel à l'Université de Tlemcen, Azzedine Atika, a déclaré que "la formation en écriture de scénario est essentielle, surtout que la scène cinématographique souffre d'une pénurie de scénaristes", tout en précisant que "l'Institut supérieur du cinéma, récemment créé, contribuera grandement à enrichir l'industrie cinématographique, notamment dans le domaine de l'adaptation du roman à l'écran".

Dans sa présentation intitulée "Les carac-

téristiques artistiques similaires et différentes entre le roman et l'écran", elle a estimé que l'idée d'adaptation est bonne, à condition qu'elle ne compromette pas l'essence du contenu original et ne dénature pas l'œuvre pour des raisons de réalisation. Le Salon national du livre, est clôturé lundi, réunit plus de 90 maisons d'édition provenant de différentes wilayas du pays pour présenter leurs dernières publications dans divers domaines intellectuels, scientifiques et littéraires. Plusieurs séminaires, séances de dédicaces et formations pour les enfants et les personnes handicapées sont également programmés.

R.C

## Le Palestine Film Institute lance un appel à candidatures pour les documentaires du festival Cannes Docs

Les cinéastes présenteront leurs projets aux plus grands professionnels de l'industrie, en compétition pour un prix de 10 474 \$ et une aide à la post-production.

Le Palestine Film Institute (PFI) a ouvert les candidatures pour sa huitième participation annuelle à Cannes Docs au Marché du Film 2025, qui se tiendra du 13 au 21 mai. Cette initiative offre aux réalisateurs de documentaires palestiniens une plateforme pour présenter leurs travaux en cours à un public

international de professionnels de l'industrie, de décideurs et de programmeurs de festivals. Soucieux de soutenir les films documentaires palestiniens sur la scène internationale, le PFI encourage les cinéastes et producteurs à soumettre leurs projets avant la date limite du 1er mars 2025. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement stratégique par les consultants du secteur du PFI en amont du Marché du Film. Un jury international indépendant examinera

les candidatures. Les équipes sélectionnées recevront une accréditation, une allocation de présence et la possibilité de présenter leurs films dans une salle de projection de 60 places lors de l'événement. Les projets sélectionnés concourront également pour le prix Cannes Docs, qui comprend une récompense en espèces de 10 000 € ainsi qu'un soutien à la post-production de la part de partenaires de l'industrie.

N.C

Le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) a arrêté un riche programme de célébrations, les 23 et 24 février à Tizi Ouzou, de la Journée internationale de la langue maternelle et la semaine des langues africaines.

Cette manifestation culturelle sera caractérisée par un riche programme scientifique et culturel, comprenant des conférences académiques sur la relation entre la langue maternelle et l'identité culturelle en Algérie, outre une présentation exhaustive de l'Atlas amazigh, fruit d'intenses efforts de recherche qui ont abouti à la mise en lumière de l'extension géographique et historique de la langue amazigh, explique la même source.

Le programme de ces célébrations prévoit également la tenue d'un colloque, coordonné par le HCA, en vue de présenter les derniers développements visant à promouvoir la langue amazigh et à renforcer sa présence dans divers domaines, ainsi que l'organisation d'une visite au centre psychopédagogique de Boukhalfa, où seront mises en valeur les méthodes adoptées dans l'enseignement des langues maternelles, notamment pour les personnes aux besoins spécifiques.

Dans le cadre du renforcement des échanges culturels et de l'ouverture sur l'héritage linguistique continental, des rencontres-débats, placées sous le slogan de "Perspectives croisées", seront consacrées à l'influence des langues africaines sur le parler algérien et seront animées par des universitaires et experts en linguistique, outre l'organisation d'expositions et de stands interactifs dans lesquels seront présentés, divers aspects de la diversité linguistique et culturelle africaine.

R.C

## Les prix Bafta: "Conclave" et "The Brutalist", grands vainqueurs des Bafta

Le thriller papal "Conclave" et le monstre "The Brutalist" ont dominé dimanche les Bafta, les récompenses britanniques du cinéma, en remportant chacun quatre trophées, tandis qu'"Emilia Perez" en a récolté deux, à quinze jours des Oscars.

Réalisé par le cinéaste allemand Edward Berger, "Conclave" a été sacré meilleur film, tandis que "The Brutalist" s'est imposé dans les catégories meilleur réalisateur pour Brady Corbet, et meilleur acteur pour Adrián Brody.

Face à Demi Moore donnée favorite et déjà récompensée par un Golden Globe pour son interprétation d'une ancienne gloire d'Hollywood accro à un sérum de jeunesse, l'Américaine Mikey Madison, 25 ans, a créé la surprise. Elle a remporté la récompense de meilleure actrice pour son rôle de stripteaseuse dans "Anora", thriller new-yorkais du réalisateur Sean Baker et Palme d'or à Cannes.

Thriller sur les jeux de pouvoirs lors de l'élection d'un pape, "Conclave", qui faisait la course en tête avec 12 nominations, a conquis le cœur de l'académie britannique, deux ans après le succès d'Edward Berger aux Bafta avec "A l'Ouest, rien de nouveau".

L'Américain Kieran Culkin a remporté le prix du meilleur acteur dans un second rôle pour le film "A Real Pain", de Jesse Eisenberg, qui est reparti avec le prix du meilleur scénario. Les dernières aventures de Wallace et Gromit, "La Palme de la vengeance", ont obtenu deux prix, dont celui de meilleur film d'animation.

Les succès commerciaux "Dune: deuxième partie" de Denis Villeneuve, et la comédie musicale "Wicked" se sont seulement distingués dans des catégories techniques.

N.C

# ITÉLÉ

## TF1 Les Tuche 3

21h10



Jeff se réjouit de l'arrivée du TGV dans son village. Malheureusement, le train ne fait que passer, sans s'arrêter à Bouzolles. Déçu, il tente de joindre le président de la République.

## france 3 A priori

21h05



Iris et Victor se rendent dans une exploitation agricole à la suite du décès d'un jeune maraîcher. Les analyses s'orientent vers l'usage de substances toxiques.

## CANAL+ Le deuxième acte

21h11



Florence veut présenter David, à son père Guillaume. Cependant, David n'est pas attiré par Florence et souhaite s'en débarrasser en la jetant dans les bras de son ami Willy.

## TF1 SERIES FILMS Camping Paradis

21h05



Alors que toute l'équipe se mobilise pour accueillir les nouveaux vacanciers, Tom Delormes s'apprête, quant à lui, à recevoir la visite de ses futurs beaux-parents, Françoise et Clément. ...

Quotidien National d'Information  
Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général  
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# VISION



## M6 Mémoire vive

21h10



Esther Lefèvre mène une existence tranquille, jusqu'au jour où le diagnostic d'un début d'Alzheimer vient ébranler sa sérénité et réveiller un passé qu'elle pensait enfoui.

## PARIS PREMIÈRE Nikita

21h00



La jeune Nikita, accompagnée d'un groupe d'amis, cambrie une pharmacie car elle est en manque de drogue. Les autorités sont immédiatement alertées.

## TFX Tous en scène 2

21h05



Dans le nouveau théâtre Moon, la troupe interprète sa version musicale d'Alice au pays des merveilles. Buster Moon tient à avoir l'avis de Suki Lane. Elle est celle qui décide.

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Siège social**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Siège de la rédaction**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

## Rock and Roll Hall of Fame : 14 artistes nommés pour l'année 2025

|                          |                  |                   |
|--------------------------|------------------|-------------------|
| ROCK & ROLL HALL OF FAME | THE DAB COMPANY  | EVAN LAUPER       |
|                          | THE BLACK CROWES | MAMA              |
|                          | MARIAH CAREY     | CASS              |
|                          | CHEB KHAOZ       | CUTKAST           |
|                          | KOJO CONCRETE    | PUSH              |
|                          | BILLY IDOL       | SOUNDKASE         |
|                          | THE BLACK CROWES | THE WHITE STRIPES |

Cette année, il y a quatorze à pouvoir prétendre rejoindre Ozzy Osbourne et Cher au Rock & Roll Hall of Fame. Si certains comme Oasis, Mariah Carey ou encore Cyndi Lauper ont déjà eu droit à une nomination par le passé, d'autres comme Billy Idol, The Black Crowes ou le groupe mexicain Maná postulent pour la première fois.

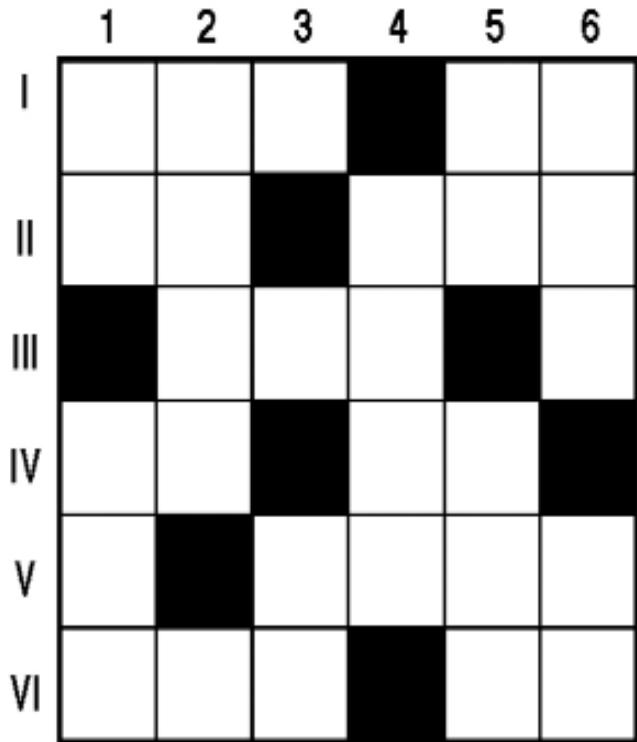
"Ces artistes de renom ont chacun créé leur propre style et attitude, influençant des générations d'amateurs de musique", a justifié John Sykes, le président de la Rock & Roll Hall of Fame Foundation.

Pour intégrer le prestigieux temple, un seul critère : avoir sorti son premier enregistrement commercial il y a au moins vingt-cinq ans. A ce titre, l'intégralité des candidats proposés cette année remplit le contrat puisqu'ils peuvent tous se prévaloir d'au moins un titre paru avant l'an 2000.

Parmi les 14 nominés de cette année, huit sont sur le bulletin de vote pour la première fois, dont Checker, plus connu pour le tube de 1960 "The Twist". Sans vouloir manquer de respect au légendaire Checker, il était éligible avec Elvis Presley, Ray Charles, James Brown, Chuck Berry, Little Richard et la première promotion en 1986.

Le Rock and Roll Hall of Fame and Museum, "le Musée et le Panthéon du Rock and Roll", est un musée, mais également une institution, qui conserve et archive les moments les plus significatifs des plus grands artistes de rock, ou des plus influents, qu'ils soient chanteurs, musiciens, producteurs, ou toute autre personne ayant eu une influence de façon notable sur l'industrie du rock. Ce musée est situé à Cleveland, dans l'État américain de l'Ohio. Il a été conçu par l'architecte Ieoh Ming Pei.

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commode (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black Jack. Le nombre de syllabes dans un haiku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélémy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

Grille muette N° 1108

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

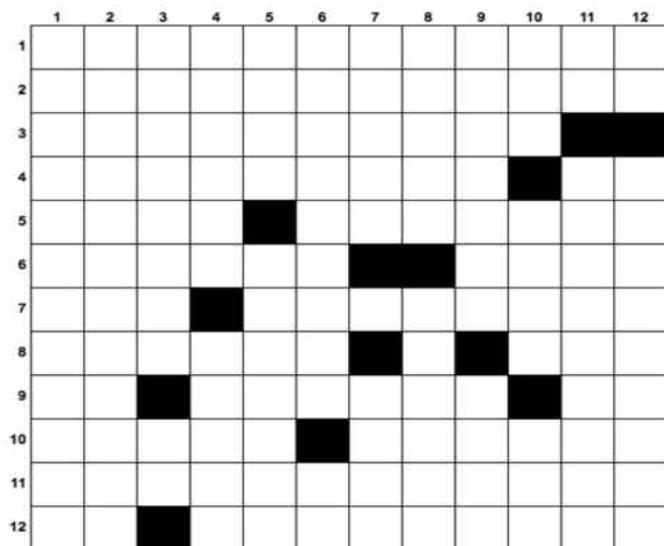
Horizontalement

1 L'homme aux camélias.2 Gaulois.3 Ville célèbre pour son 'Jeu de la Passion'.4 Soeur de Banba.- Le dernier concerto de Ravel l'était (deux mots).5 De la mousseline.- Mont nuragique.6 Très bonne cachette (à l'envers).- Mort pour la Garonne.7 Moins sûre que la coutume, selon Euripide.- On y est à l'ombre.8 Perchlorate de potassium.- Radis du mois.9 Un de Constance.- Méditation cathartique, en un ou deux mots.10 C'est le nettoyage espérantiste!- Du frisson au séisme anglais.11 Coeur de Lyonnais.- Particule de Chadwick.12 Enzymes qui mettent l'alcool de côté.- Lettres de Hollande.

Verticalement

1 Elle s'occupe des petits lardons belges.2 Canadiens.3 Se plieraient.4 Dessert à Paris.- Le Pamphylien de Platon.- Mystérieuse vernienne.5 Ses fleurs sont sur les armoires mayotaises.6 Symbole avunculaire.- Plus.- Cèdre de Chine.7 Heure anglaise.- Dans le milieu du skateboard.- Suit le spécialiste.8 Adiabatique, mais pas pour les puristes.9 Un chardon, apparemment.- Les Révoltés de 1831.10 Premier ministre russe.11 En grammaire, le présent historique en est un exemple.- Derrière le 11 de même(s) couleur(s).12 Était grand constructeur d'automobiles allemand.- Qui soufflent chaque été au Levant.

Mots croisés grille N° 1108



Horizontalement

1 Spécialiste du feu.2 Milieux sans oxygène.3 Mettrait à l'abri.4 Taillent dans la matière à angle droit.- Particule.5 Le goulu.- Protégeâmes du feu.6 Se réfère au Démurge.- Plus ou moins.7 Souffle.- Son désagréable.8 Anonnerais.- Dieu de la Lune.9 Du chlore inversé.- Fis le sommet.- Symbole chimique.10 Acescent.- N'est pas fort.11 Évocation.12 Étain.- Campaniens.

Verticalement

1 Du blé au goût d'herbe.2 Spécialiste en physique.3 Valet de roi.- Du magnésium inversé.4 Insecte et vache.- Arpents.5 Sainte en 24.- Galère.6 Médullaire.- Pronom.7 Aventurier portugais (de).- Songe.8 En train de discuter.- Aux Philippines.9 Couchais.- Nom d'un dieu égyptien.10 Le sida.- Unité de temps.- Spécialisé dans la lumière ou dans la boule.11 Aux Pays-Bas.- Des crocs blancs.12 Anciennement Bh.- Auteurs des 'manuscrits de la mer Morte' ?

## Secousse tellurique de 3,0 degrés dans la wilaya de Médéa

Une secousse tellurique de magnitude 3,0 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche soir à 23h10 dans la wilaya de Médéa, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 kilomètres au nord de la commune de Mihoub, a précisé la même source.

## EL MEGHAIER

### Plus de 2 kilos de cocaïne saisie

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'El Mégħajer ont réussi, la semaine dernière, à interpréter quatre individus, dont une femme, impliqués dans un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues dures, notamment la cocaïne, a indiqué, hier, un communiqué de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), précisant qu'une quantité importante de 2 kg et 360 grammes de cocaïne a été saisie lors de cette opération. Selon la même source, des enquêtes opérationnelles ont été déclenchées suite à des informations faisant état d'un plan par un groupe

criminel visant à introduire une quantité de drogue dure, de la cocaïne, sur le territoire de la wilaya. Les mouvements des membres du réseau ont été surveillés, ce qui a conduit à leur interpellation au centre-ville d'El Mégħajer alors qu'ils tentaient de transporter la drogue à bord d'un véhicule de tourisme. Après une fouille minutieuse du véhicule, la quantité de drogue a été découverte soigneusement cachée sous l'un des sièges arrière. Cette opération, menée en coordination avec le parquet compétent local, a également permis la saisie de deux véhicules de tourisme utilisés dans les activités criminelles. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal pénal spécialisé d'Ourangla, dans le cadre d'une affaire de possession, transport, stockage et achat en vue de la vente de drogues dures de manière illicite au sein d'un groupe criminel organisé.

# LA NATION

Mardi 18 Février 2025

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA  
06:07 13:02 16:05 18:34 19:53

## Météo

|             |    |            |    |
|-------------|----|------------|----|
| Alger       | 24 | Tizi Ouzou | 23 |
| Tiaret      | 23 | Béjaïa     | 24 |
| Constantine | 24 | Oran       | 22 |

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### Un mort et 199 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 199 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. L'accident mortel s'est produit dans la wilaya d'Alger suite à une collision entre un véhicule léger et une motocyclette à hauteur de la station-service de Bourouba, dans la daïra d'El Harrach, a précisé la même source.

Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour le sauvetage d'une famille composée de 4 personnes, intoxiquées par le monoxyde de carbone à l'intérieur de leur domicile dans la commune Bordj El Kifan, déplorant toutefois le décès de deux personnes, une femme de 47 ans et un enfant de 8 ans, a ajouté la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas de Bejaïa, Oran, Médéa, Sétif et Constantine, ayant causé des brûlures à 3 personnes et des gênes et difficultés respiratoires à 6 autres personnes. Le bilan de la Protection civile fait état en outre d'une explosion causée par une fuite de gaz dans un fast-food au centre-ville de Batna, causant des brûlures à une personne.

## RÉVOLUTION

### Décès du moudjahid Félix Louis Giro Colozzi à l'âge de 95 ans



Le moudjahid et ami de la Révolution algérienne, Félix Louis Giro Colozzi, est décédé en France à l'âge de 95 ans, a indiqué, dimanche, le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit. Né le 12 mars 1930 à Alger, le défunt qui avait embrassé l'Islam, avait rejoint en 1956 les rangs de la Révolution de libération en tant que Fidai, et avait participé à la célèbre opération de "l'incendie du dépôt des bouchonneries internationales à Alger", avant d'être arrêté et condamné aux travaux forcés à perpétuité dans les prisons de Serkadji, Lambézé et d'autres prisons françaises.

Libéré en 1962, le défunt choisit la nationalité algérienne et obtient une bourse d'études en ingénierie en Bulgarie. A son retour en Algérie, il devient cadre dans plusieurs établissements nationaux jusqu'à la retraite en 1992. A l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance, le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit a

publié, en 2022, les mémoires du défunt, sous le titre "Mémoire de prison 1956-1962", dans lesquelles il évoque ses souffrances lors de son arrestation et les conditions sévères de sa détention dans les geôles coloniales en Algérie et en France. Le défunt avait exprimé le souhait d'être inhumé en Algérie, pays pour lequel il a lutté et combattu. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laid Rebiba, présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, d'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, dimanche, un message de condoléances à la famille du défunt. "A la famille du défunt Félix Louis Giro Colozzi, j'ai appris avec une profonde émotion le décès de l'amie de la Révolution, le regretté Colozzi Félix, qui a choisi, au lendemain du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, de rejoindre ses rangs, en tant que militant et moudjahid convaincu de la justesse de la lutte du peuple algérien contre la domination coloniale, endurant les affres des prisons de Serkadji, de Lambézé et celles de France. L'Algérie qu'il avait choisie comme pays de résidence, l'a accueilli et lui a attribué la nationalité, en lui permettant d'occuper d'importantes fonctions au sein d'institutions nationales, avec fierté et dignité", lit-on dans le message de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, je tiens à vous adresser ainsi qu'à tous les moudjahidines qui l'ont côtoyé, mes sincères condoléances et mes plus profonds sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, et de vous prêter patience et réconfort", a ajouté le président de la République.

## NIGERIA

### 13 morts à la suite d'une épidémie de fièvre de Lassa

Au moins 13 personnes sont mortes à la suite d'une épidémie de fièvre de Lassa dans l'Etat d'Edo, dans le sud du Nigeria, ont annoncé dimanche les autorités locales. Le gouvernement de l'Etat a confirmé 83 cas sur 378 infections suspectes depuis le 30 décembre 2024, a indiqué le directeur de

la santé publique de l'Etat, Stephenson Ojeifo, cité par des médias. "Sept patients sont actuellement traités, tandis que d'autres sont sortis de l'hôpital", a-t-il fait savoir, attribuant le taux de mortalité élevé au retard des consultations à l'hôpital. A cet égard, il a appelé les communautés à consulter un médecin "si la fièvre persiste au-delà de 72 heures".

En 2024, le Nigeria a enregistré 214 décès dus à la fièvre de Lassa, selon le Centre nigérian de contrôle des maladies. La fièvre de Lassa se propage par l'intermédiaire d'aliments ou d'articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rongeurs.

## ORAN

### Un incendie au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma maîtrisé

Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont réussi, aux premières heures de la journée d'hier à maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans le marché de gros des fruits et légumes, dans la commune d'El Kerma (Daïra d'Es-Senia), ont indiqué les services de la Protection civile. Les éléments de la protection civile sont intervenus pour éteindre l'incendie, qui s'est déclaré au niveau du marché d'El Kerma vers 2 heures du matin, une intervention qui s'est poursuivie

jusqu'à après 3 heures du matin, tandis que les opérations de refroidissement et de surveillance sont toujours en cours, selon la même source. L'incident n'a pas causé de pertes humaines, a indiqué la même source, qui a souligné que les services de la Protection civile ont mobilisé 8 camions de pompiers et deux ambulances. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'incendie.

## EGYPTE

### Dix morts dans l'effondrement d'un immeuble au Caire

Dix personnes ont péri et huit autres ont été blessées, hier, dans l'effondrement d'un immeuble dans la capitale égyptienne, a rapporté un média d'Etat. Des ambulances ont été déployées sur les lieux dans le quartier populaire de Kerdasa à Gizeh, où

des équipes de la défense civile recherchaient les disparus sous les décombres, selon le journal Al-Akhbar Al-Youm. Des témoins ont déclaré au journal que l'explosion d'une bouteille de gaz "avait provoqué l'effondrement, et des enquêtes policières étaient en cours.